



Commande payée et non livrée => solutions envisageables ?

Par **jl94_old**, le **19/09/2007** à **08:44**

Bonjour,

Un fournisseur a accepté ma commande en Juillet. Elle portait sur 10 articles dont 5 ont été payés lors de la commande, devant être livrés début Août, et les 5 autres prévus fin Août, avec paiement lors de la livraison.

A ce jour je n'ai toujours rien reçu et aimerais savoir ce que je peux faire.

En particulier puis-je obliger ce fournisseur à me livrer au moins les 5 articles payés, au prix convenu alors ? Si oui comment ? Sinon dois-je accepter qu'il me rembourse simplement sans indemnité pour le préjudice subi ?

Que dit le droit en la matière ?

Merci